

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Formulaire de procuration des titulaires de contrat

en vue de l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu le 5 mai 2020



Veuillez inscrire votre nom et votre adresse
en caractères d'imprimerie ci-dessous :

Numéro(s) de contrat
avec droit de vote :

Par les présentes, le SOUSSIGNÉ, titulaire de contrat ayant droit de vote de la **Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie** (la « Compagnie ») désigne **William D. Anderson, président du conseil**, ou à défaut de lui, **Scott F. Powers, président du comité de la gouvernance, des nominations et des placements**, ou à défaut de lui, un administrateur de la Compagnie désigné par les administrateurs présents à l'assemblée, ou au lieu de l'une ou l'autre de ces personnes, _____, comme son fondé de pouvoir pour qu'il assiste et vote en son nom à l'assemblée annuelle de la Compagnie qui doit avoir lieu le mardi 5 mai 2020 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, et pour qu'il y agisse pour son compte, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à l'assemblée ou à la reprise de celle-ci en cas d'ajournement. **Un titulaire de contrat ayant droit de vote a le droit de désigner une personne ou une société autre que celles qui sont désignées ci-dessus en inscrivant le nom de cette autre personne dans l'espace laissé en blanc ci-dessus. De plus, VOUS DEVEZ composer le 1 866 751 6315 (en Amérique du Nord) ou le 1 212 235 5754 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord) au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le mardi 28 avril 2020 et fournir à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Compagnie, Société de fiducie AST (Canada) (AST), les renseignements nécessaires à l'intention de votre fondé de pouvoir pour que AST puisse lui fournir un numéro de contrôle par courriel. Ce numéro de contrôle permettra à votre fondé de pouvoir d'assister et de voter à l'assemblée. Sans numéro de contrôle, votre fondé de pouvoir peut uniquement assister à l'assemblée à titre d'invité et ne sera pas en mesure de voter.**

Un formulaire de procuration dûment rempli doit être reçu par le mandataire de la Compagnie, Société de fiducie AST (Canada), **au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le mardi 28 avril 2020** ou, en cas d'ajournement de l'assemblée, au plus tard à 17 h (heure de Toronto) à la date qui tombe deux jours ouvrables avant toute reprise de celle-ci. Se reporter au verso pour obtenir des instructions sur la façon de remettre votre procuration.

La brochure de la Compagnie datée du 13 mars 2020 et intitulée « Renseignements destinés aux titulaires de contrat ayant droit de vote » contient de plus amples renseignements sur toutes les questions mentionnées ci-dessous.

Les administrateurs et la direction recommandent aux titulaires de contrat ayant droit de vote de voter **POUR** les questions mentionnées ci-dessous. À moins d'indication contraire, les fondés de pouvoir désignés par les administrateurs et la direction entendent voter **POUR** les questions mentionnées ci-dessous :

1. Élection des administrateurs

William D. Anderson -----	☐ Pour ☐ Abstention
Stephanie L. Coyles -----	☐ Pour ☐ Abstention
Martin J. G. Glynn -----	☐ Pour ☐ Abstention
M. Marianne Harris -----	☐ Pour ☐ Abstention
Scott F. Powers -----	☐ Pour ☐ Abstention

2. Nomination de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur -----	☐ Pour ☐ Abstention
--	---

Signature(s) (tous les titulaires de contrat désignés dans la procuration doivent signer)

X

Date (jj/mm/aaaa)

— —

Notes relatives au formulaire de procuration

Le présent formulaire de procuration est sollicité par le conseil d'administration et la direction, et pour leur compte. Il n'est valide que pour l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu le 5 mai 2020 ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

- a) Si le titulaire de contrat ayant droit de vote compte exercer ses droits de vote par procuration, il doit signer et dater le présent formulaire de procuration. Toutes les signatures doivent être conformes aux noms qui y figurent. Si le titulaire de contrat ayant droit de vote est une société, le présent formulaire de procuration doit être signé par un signataire dûment autorisé dont le titre doit être indiqué.
- b) Si le présent formulaire de procuration est signé aux termes d'une procuration, une preuve écrite de la désignation du fondé de pouvoir doit être retournée avec le formulaire de procuration dûment rempli.
- c) Si l'un des candidats nommés au paragraphe un de la présente procuration ne peut occuper le poste d'administrateur pour quelque raison que ce soit, le fondé de pouvoir se réserve le droit de voter pour un autre candidat, selon son bon jugement, à moins qu'il n'ait reçu dans le présent formulaire de procuration l'instruction précise de s'abstenir de voter dans le cadre de l'élection des administrateurs.
- d) Le présent formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire au fondé de pouvoir à l'égard des questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée.
- e) La présente procuration doit être remise conformément aux dispositions énoncées dans la brochure datée du 13 mars 2020 et intitulée « Renseignements destinés aux titulaires de contrat ayant droit de vote ».

Instructions relatives à la remise de votre procuration

- Par la poste : Remplir, signer, dater et retourner dans l'enveloppe fournie.
- Par courriel : Remplir, signer, dater, numériser et envoyer par courriel la page signée à votezprocuration@astfinancial.com.
- Par téléphone : À partir du Canada ou des États-Unis uniquement, à l'aide d'un téléphone à clavier, appelez sans frais le 1-888-489-7352 (anglais et français) et suivez les instructions vocales. Vous devrez vous reporter à votre numéro de contrôle imprimé au recto de ce formulaire de procuration.
- Par Internet : Accédez à www.astvotemaprocuration.com et suivez les instructions. Vous devrez vous reporter à votre numéro de contrôle imprimé au recto de ce formulaire de procuration.

Si vous avez des questions à l'égard du présent formulaire de procuration, veuillez vous reporter à la rubrique Vote de la brochure intitulée « Renseignements destinés aux titulaires de contrat ayant droit de vote » pour obtenir des renseignements sur les personnes-ressources.